Saint-Laurent du Maroni, le 15 septembre 2009

Le personnel du Collège 5
Route de Saint Maurice
97320 Saint Laurent du Maroni

À : Monsieur le Recteur s/c M. le Principal
Monsieur le président du Conseil G^{al}
Monsieur le préfet

Monsieur,

suite à notre courrier du 2 septembre, nous nous permettons de vous rappeler les problèmes qui subsistent au collège 5.

Le collège, placé sur un site provisoire depuis maintenant trois ans, a ouvert ses portes aux élèves dans des conditions inacceptables, par manque de personnel, de matériel et d'infrastructures. De plus, l'établissement n'assure pas un niveau d'hygiène et de sécurité nécessaire à l'accueil de l'ensemble de la communauté éducative.

Voici un rappel de la situation :

1/ Concernant le personnel manquant à l'appel :

- **rappel : collège de 625 élèves**, soit **180 élèves de plus** que l'an passé
- **augmentation des effectifs** dans les classes de 6e (26, 27 élèves par classe cette année)
- le **principal adjoint, réclamé depuis la rentrée 2008, n'est toujours pas là !**
- toujours **pas de responsable informatique non plus** ! Dans ces conditions, comment assurer la réussite de nos élèves au B2i, donc au brevet ? Qu'en est-il de l'égalité des chances et de la réduction de la fracture numérique ?
- de nombreux professeurs manquants : 21h en histoire-géographie, 8h en SVT, 22h en EPS, 18h en espagnol et un arrêt maladie de longue durée non remplacé en EPS
- la secrétaire de gestion a vu son **poste supprimé pendant les vacances** … Était-elle inutile avant ? Comment un gestionnaire peut-il assumer seul ses missions dans un collège de plus de 600 élèves ?
- **3 postes en moins à la vie scolaire alors que les effectifs augmentent considérablement**
- dans certaines matières, **beaucoup d'heures supplémentaires** pourraient devenir des demi postes.
- les locaux à entretenir sont plus nombreux, les élèves aussi, mais pas le nombre de **personnel ATOS : un seul titulaire sur l'ensemble de l'établissement et 5 CAE/ CES de 20h, des contrats précaires qui se terminent cette année. Ces agents réclament des temps complets pour mener à bien leurs missions.**
- encore et toujours un **cafouillage dans la gestion du personnel** (manque certain de communication des données entre le rectorat et l'établissement).

En résumé, le collège ouvre 12 heures de plus par semaine cette année (augmentation du nombre d'élèves et création d'une demi-pension). En parallèle, des postes sont supprimés et d'autres, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, ne sont pas créés !

Nous étions déjà très surchargés l'an dernier et nous savons qu'il nous est impossible de mener à bien cette nouvelle année scolaire dans les conditions actuelles.

De plus, notre collège n'est toujours pas classé « Ambition réussite », contrairement aux autres établissements de Saint Laurent du Maroni !!! Or, en référence à la Lettre flash du 14 février 2006[1], il remplit l'intégralité des critères pour obtenir ce statut. Combien d'années devons-nous encore attendre pour prétendre à ce statut légitime et obtenir ainsi les moyens supplémentaires dont nous avons besoin ?

1 Lettre Flash du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 14 février 2006. *La relance de l'éducation prioritaire : une action ciblée sur les élèves les plus en difficulté (en ligne)*. Disponible à l'adresse suivante :*http://www.education.gouv.fr/lettre_information/lettre_flash/lettre_flash_15.htm (consulté le 02/09/09).*

Il devrait également être classé en catégorie 3 alors qu'il est toujours en catégorie 1, étant passés de 150 à plus 600 élèves en trois ans. Ce classement conditionne les moyens attribués aux établissements scolaires. Nous demandons un reclassement.

2/ Concernant la vétusté et les conditions d'hygiène :

•**5 WC en état de marche pour 625 élèves** (qui plus est peu accessibles puisqu'à une extrémité de l'établissement)
•**à ce jour, pas de WC opérationnel pour le personnel et plus de WC pour les 315 garçons du collège : ils sont fermés pour cause de fuites d'eau et de plafond fissurés.**
•**2 robinets** d'eau tiède voir chaude pour l'ensemble des élèves et professeurs, ces espaces étant bien-sûr **dépourvus de savon et de toute commodité pour se désaltérer et pour se laver les mains** (*En ces temps de pandémie, est-ce bien raisonnable ? Et devons-nous tout de même afficher les posters de prévention contre la grippe A recommandant de se laver les mains régulièrement?)*
•**pas de ventilateurs dans des salles,** où la température peut atteindre les 35° *(la loi n'interdit-elle pas de travailler à plus de 28°???)*
•**l'infirmerie (***récemment équipée d'un robinet !)* est dans l'incapacité de gérer des mesures d'isolement.
•**une seule et unique salle de permanence** de 25 élèves pour 625 élèves.
•les bungalows ont été livrés très tard *(fin août),* vides *(sans chaises, tables, électricité, tableau)* et ne sont pas encore totalement opérationnels : pour des raisons de sécurité, il nous est formellement interdit d'y utiliser la climatisation.
•**3 classes sans manuels scolaires** puisqu'on ne nous a pas fourni le nombre approché de sixièmes pour la rentrée (**une erreur sur 70 élèves au bas mot !)**
•**l'archivage de nos documents pédagogiques et administratifs reste problématique,** n'ayant pas de locaux prévus à cet effet.
•**le CDI (de la taille d'une salle de classe) est asphyxié par les manuels scolaires**, faute de salle de dépôt indispensable à leur stockage, alors que la place manque déjà pour les rayonnages des livres de littérature et livres documentaires. Le CDI est fermé aux élèves depuis la rentrée en attendant un déplacement des manuels scolaires.
•**Les deux sections d'UPI** (Unité pédagogique d'enseignement) travaillent sans matériel depuis l'ouverture du collège alors qu'elles accueillent des élèves nécessitant des conditions d'encadrement et d'enseignements adaptés.
•**pas de vestiaires en EPS**. Les professeurs peuvent-ils rester crédibles lorsqu'ils parlent d'hygiène à leurs élèves et qu'ils leur exigent une tenue de sport ?
•enfin, **la commission d'hygiène et de sécurité** du 08/01/09 a fait ressortir de nombreux dysfonctionnements. Quelques travaux ont été entrepris mais de nombreux problèmes persistent *(exemple « anecdotique » des câbles électriques qui dépassent çà et là dans nos préfabriqués faisant office de salles de cours).*

Nous avons déjà fait état des points mentionnés ci-dessus dans le courrier précédent.

Nous exigeons dès aujourd'hui la venue d'une délégation rectorale d'une part et d'une délégation du conseil général d'autre part.

Le collège a été fermé aux élèves aujourd'hui et nous vous informons que, d'ores et déjà, le personnel gréviste n'a pas l'intention de reprendre le travail ce mercredi 16 septembre.

Dans l'attente de votre réponse et comptant sur votre coopération, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le personnel du collège 5